

## Le Centre Hospitalier Royan Atlantique (CHRA) réorganise ses services de médecine

Pour faire face à un manque chronique de personnels infirmiers, constaté dans de nombreux secteurs de soins de l'établissement, et à une insuffisance de praticiens, le Centre Hospitalier Royan-Atlantique a fait le choix de réorganiser la répartition spatiale de ses activités.

Cette décision conduit à concentrer les trois unités préexistantes en deux nouvelles unités :

- Une unité de Médecine Interne et Vasculaire de 24 lits installée au niveau 1 de l'établissement
- Une unité de Médecine Polyvalente et Oncologie de 24 lits localisée au niveau 2

L'établissement peut ainsi privilégier le maintien de la diversité de l'offre de soins et des prises en charges proposées plutôt que la préservation du nombre de lits d'hospitalisation complète disponibles sur l'hôpital. De fait, cette réorganisation s'accompagne d'une baisse globale des capacités d'accueil en hospitalisation complète de douze lits à compter du lundi 29 avril 2024.

Dans le contexte évoqué, ce choix permet de regrouper les équipes soignantes et préserver un niveau de présence paramédicale auprès des patients garantissant la sécurité et la qualité de la prise en charge en hospitalisation.

Mme Laurence COULOUDOU, directrice de l'établissement et le Dr. Emmanuelle BONNIN présidente de la commission médicale déclarent : *"La décision de réorganiser nos unités de médecine a été murement réfléchie depuis plusieurs semaines. Nous devons être vigilants à la préservation de la qualité et de la sécurité des soins tout en faisant face à des défis de recrutement et d'attractivité. Notre attention doit aussi être portée aux conditions de travail de nos équipes très sollicitées au quotidien. Le recours aux heures supplémentaires accroît la pénibilité et l'état de fatigue de nos soignants et finit par être contre-productif à la politique de recrutement. Il faut réussir à trouver le bon dosage. »*

La baisse des capacités d'accueil ne sera pas sans incidence, en particulier à l'approche de la période estivale compte tenu de la fréquentation touristique de notre territoire. Elle reste temporaire et tous les moyens sont mobilisés pour réduire la durée de cette baisse des capacités d'hospitalisation complète. Dans le cadre de la coordination de l'offre de soins menée sous l'égide de l'ARS-NA, les autres établissements de soins du territoire sont associés afin de répondre aux attentes de prises en charge.

La Direction et la communauté hospitalière sont conscientes que la réponse apportée dans ce contexte d'insuffisance de professionnels de santé risque de conduire à des temps d'attente plus élevés au service d'accueil des urgences.

De même par voie de conséquence, les délais d'obtention de rendez-vous de consultation et d'exams médicaux vont également s'allonger pour les filières les plus impactées, les médecins consacrant un temps plus important aux secteurs d'hospitalisation.

La sollicitation du service d'accueil des urgences ne devra pas être une solution pour contourner ces délais d'attente incompressibles. Pour les avis spécialisés ou examens médicaux semi-urgents, le mode de recours au plateau de consultations externes reste l'appel au 05 46 39 52 07.

Il est indispensable de rappeler qu'en journée, il faudra cet été que chaque patient contacte en priorité son médecin traitant pour ne pas emboliser le service des urgences. Pour les urgences ressenties il conviendra de composer le 15 avant tout déplacement aux urgences.

Cette organisation est mise en place pour une durée indéterminée et sera réévaluée régulièrement en fonction des recrutements.

La Direction

La Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement

## CONTACT PRESSE

---

### DIRECTION COMMUNICATION :

■ Lucie DUVAL – Chargée de communication – 06 02 05 72 69

